



INSTALLATEUR EN EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le titulaire du brevet de maîtrise d'Installateur en Equipements Electriques assure des missions d'encadrement au sens large, encadrement des chantiers électriques et leurs exécutions, encadrement des équipes, encadrement financiers des chantiers mais aussi des relations avec les différents acteurs impliqués.

OBJECTIFS

- Réaliser une étude financière et de faisabilité d'une installation électrique.
- Planifier, diriger, suivre et clôturer le chantier d'installation(s) électrique(s).
- Réaliser les travaux si nécessaire sur tout ou partie de l'installation.
- Appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- Assurer la veille des marchés publics et privés, la veille technologique, réglementaire.
- Créer, reprendre et développer une entreprise d'électricité.
- Promouvoir l'entreprise d'installation d'équipements électriques.
- Analyser la santé financière d'une entreprise et proposer des solutions correctives et/ou de développement de l'activité.
- Gérer les ressources humaines de l'entreprise du bâtiment.
- Échanger en langue étrangère dans l'exercice de son métier d'installateur en équipements électriques.

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 4 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

La durée moyenne par année de formation est de 14 semaines en présentiel.

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du contrat d'Apprentissage.

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

MODALITES DE VALIDATION

- Les évaluations finales comportent :
- des épreuves ponctuelles écrites et orales
 - des épreuves pratiques
 - du contrôle en cours de formation
 - du contrôle continu
- Délivrance d'un diplôme de niveau 5

BM

BREVET DE MAITRISE
RNCP N°34414

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Public « contrat d'apprentissage » :

- Etre titulaire du BTM Installateur en Equipements Electriques.

Autres publics : nous consulter.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

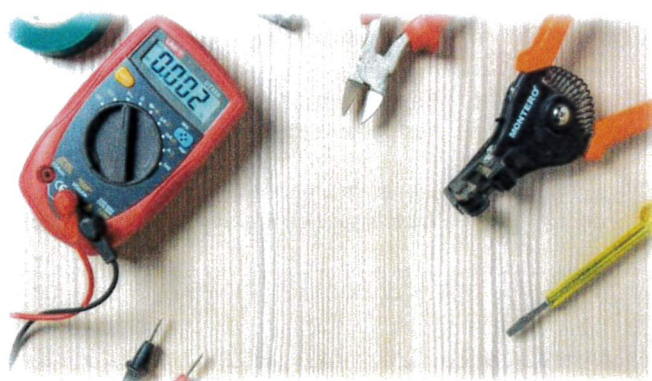
Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING
Développeur de l'apprentissage
03 89 21 57 44

developpeur.cfamr@orange.fr

Secrétariat : 03 89 21 57 40
secretariat.cfamr@orange.fr

Site internet : www.cfa-colmar.com



BM INSTALLATEUR EN EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

BREVET DE MAITRISE
RNCP N°34414

PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Module G : Fonction production :
 - Pratique
 - Technologie

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée prioritairement en présentiel et en e-formation.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations, vidéo...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

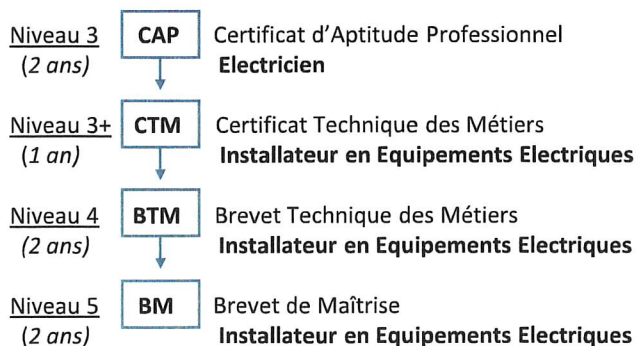
MODALITES D'EVALUATION

- Positionnement en début de formation pour favoriser l'individualisation du parcours.
- Situation d'évaluations formatives :
 - quizz, QCM
 - exercices pratiques
 - présentations orales
 - évaluation par l'entreprise et en entreprise

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.

FILIERE ELECTRICITE AU CFA MARCEL RUDLOFF



MODULES GENERAUX

- Module A : Fonction entrepreneuriale.
- Module B : Fonction commerciale.
- Module C : Fonction gestion financière et économique de l'entreprise artisanale.
- Module D : Fonction gestion des ressources humaines (GRH).
- Module E : Fonction formation et accompagnement de l'apprenant (Maître d'apprentissage).
- Module F : Fonction communiquer à l'international.

EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Atelier d'expérimentation, de mise en service et d'habilitation.
- Parc informatique : PC, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace de travail numérique (Net YPAREO)

LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge et de l'année de formation.
- Recyclage Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- Aide au permis de 500 € (si 18 ans).

Taux de réussite

72,6%

Taux de réussite global 2020

Taux d'insertion professionnelle

100%

Source: IPA 2019

